



Cadeau membre conseil municipal

Par **brisa888**, le **27/05/2013 à 10:10**

[fluo]bonjour[/fluo]rnj'habite dans un petit village (250 habitants)je viens de constater, en consultant le compte-rendu d'une ancienne séance du conseil municipal (2011) que le maire avait fait voté l'achat d'un cadeau (chèque cadeau de 200 euros) pour le mariage de son second adjoint. Je précise que les autres mariés du village n'en bénéficient pas. Ceci m'a choqué. Ce genre de chose est-il normal ? Est-ce légal ?rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **27/05/2013 à 11:37**

Bonjour,rnrnBonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Par **brisa888**, le **28/05/2013 à 18:24**

bonjourrnrdôle de méthode dans ce village !